

Commune de  
**BETSCHDORF**

67660



**COMPTE- RENDU SOMMAIRE DE LA  
RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2019**

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

**Etaient présents** : MM. ANDRES Thomas, BUCHY Martial, Mmes BRAYE Brigitte, COLSON Caroline, GROSSE Sabine, HAEFFNER Nicole, HUMMEL Jeannine, M. EGIZII Marc, Mmes KLIPFEL Aline, MUCKENSTURM Christiane, MM. HOERR Thierry, KOEBEL Jean-Claude, MOSSER Laurent, Mmes LOGEL Clothilde, PFISTER Anne-Marie, PHILIPPS Anne-Sophie, M. PRINTZ Stéphane, Mme RIMELEN Marie-France, MM. WACKENHEIM Hubert, WEISS Adrien (présence jusqu'à 21h)

**Absents excusés** : MM. KLEIBER Jean-Georges (procuration à M. MOSSER Laurent), MATHIAS Jean-Charles, WEISS Adrien (procuration à M. KOEBEL Jean-Claude à compter de 21h)

**Absents** : Mmes PFEIFFER Catherine, SCHNEIDER SUSS Florentine, MM. HOF Jean-Claude PINHEIRO Sébastien, RIBREUX Jérôme

**Secrétaire de séance** : MUCKENSTURM Christiane

**Nombre de voix délibératives : 20 + 1**

♦ ♦ ♦ ♦

**1) RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République impose désormais que le débat d'orientations budgétaires s'appuie sur un rapport relatif aux orientations budgétaires, aux engagements pluriannuels, à la structure et à la gestion de la dette. Cette obligation concerne les communes de plus de 3500 habitants.

Ce débat d'orientations budgétaires n'a aucun caractère décisionnel mais sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Ce rapport a fait l'objet d'une étude préalable conduite par la Commission finances le lundi 11 février 2019 et a été présenté à l'ensemble du Conseil municipal lors de sa séance du 25 février 2019

**2) GESTION DU PERSONNEL**

Le Conseil municipal approuve à **l'unanimité des voix** la modification de la durée hebdomadaire de service de l'ATSEM de l'école maternelle de Schwabwiller.

**3) GESTION DU PERSONNEL**

Le Conseil municipal approuve à **l'unanimité des voix** la création de deux postes d'hôtes(ses) d'accueil en contrat à durée déterminée du 27 mars au 8 octobre 2019 avec un coefficient d'emploi de 20 heures hebdomadaires pour les besoins saisonniers du musée.

Le musée de la Poterie ouvrira ses portes le 2 avril jusqu'au 30 septembre 2019.

#### **4) SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA SPA et la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des voix la signature de la convention de service public de la fourrière animale avec la CAH (Communauté d'Agglomération de Haguenau) et la SPA-SFA, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2025 ainsi que toutes les pièces afférentes.

#### **5) CONVENTION DE PARTENARIAT**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des voix la signature de la Convention en vue d'accueillir à la Bibliothèque deux personnes en service civique.

#### **6) DÉNOMINATION D'UNE NOUVELLE VOIE**

Afin d'indiquer plus facilement aux usagers la localisation des courts de tennis ainsi que le stand de tir, il a été proposé de dénommer la voie sur laquelle ces infrastructures se trouvent, **CONSIDERANT** que la dénomination, *Impasse du Bachgraben*, a été proposée  
Le Conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte cette nouvelle dénomination *d'Impasse du Bachgraben*.

#### **7) VENTE DE TERRAIN AU LOTISSEMENT SANDMATT**

Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité des voix la vente du lot n°9 cadastré 327/33 à Monsieur RECHT et Madame REYMAN.

#### **8) ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CCAS**

Le Conseil municipal élit à l'unanimité des voix Monsieur Stéphane PRINTZ en tant que nouvel administrateur au CCAS suite à la démission de la Conseillère municipale Corinne KREMSER.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

- Une réunion publique sera assurée par ROSACE sur le développement de la fibre très haut débit en Alsace. Cette réunion aura lieu le jeudi 21 mars à 19h à l'ESCAL.
- Par délibération en date du 28 janvier 2019, le Conseil communautaire du Pays Rhénan a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunale du Pays Rhénan. Dans un délai de 3 mois, si aucun avis n'est donné, il sera considéré comme favorable. Le projet est consultable en Mairie.
- L'avis d'appel public à concurrence a été lancé pour le marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réhabilitation du pôle santé. Le retour des offres est prévu pour le vendredi 8 mars à 12h.
- Il a été fait retour du cahier des doléances dans le cadre du Grand débat public le jeudi 21 février auprès des services de l'État.

Affiché du 5 mars au 5 avril 2019

La Secrétaire de séance  
Christiane MUCKENSTURM

Le Maire  
Adrien WEISS

